



HAL
open science

Licence Mathématiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Mathématiques. 2010, Université Lille 1 - Sciences et technologies. hceres-02035322

HAL Id: hceres-02035322

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035322>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE LILLE 1 - SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE
N° demande : S3100015691
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : MATHEMATIQUES

Appréciation générale :

La licence mention Mathématiques dispose d'une bonne légitimité au sein de l'offre licence de Lille et du PRES.

La formation a une quadruple vocation : outre la fin d'études au niveau L3, elle ouvre aux masters de Mathématiques et d'Ingénierie mathématique et offre à partir du semestre 4 deux parcours : un parcours se déclinant en fonction des trois premiers objectifs et un parcours Enseignement (ciblé sur le métier de Professeur des Ecoles).

Le fait que le choix de la mention ne s'effectue qu'en fin de S2 et que le S3 maintienne une forte dose de pluridisciplinarité facilite les réorientations et évite le cloisonnement. On note aussi aux semestres 1 et 2 des UE « Ateliers Mathématiques », « Méthodologie de travail expérimental », « Histoire des Mathématiques » constituant des pistes d'ouverture.

Concernant l'acquisition et l'évaluation des « compétences transversales », le projet présente un dispositif général (mis en place par Lille 1) plutôt qu'un dispositif en adéquation avec la mention. Pour ce qui concerne le dispositif d'évaluation des enseignements et l'aide au pilotage, référence est faite aux enquêtes de l'OFIP et à la mise en place d'une commission paritaire (CPP). Là encore, il n'y a pas de dispositif spécifiquement propre à la mention détaillé dans le projet.

De plus, le dossier manque d'informations sur la connaissance de la population étudiante et en particulier une analyse de la répartition des flux en sortie (parcours enseignement, déclinaison suivant les trois objectifs précités).

Il faut ajouter que le mot « Mathématiques » se trouve décliné dans trois mentions de l'offre de formation (« Mathématiques », « Mathématiques et Lettres », « Mathématiques et Philosophie », et on doit même ajouter « Mathématiques Appliquées aux Sciences Sociales »), ce qui soulève certaines interrogations et est de nature préjudiciable à la lisibilité de l'offre de formation relativement aux Mathématiques.

Les points les plus forts :

1-	Le niveau très solide de l'offre de formation du point de vue disciplinaire.
2-	Une place importante faite en S1-S2-S3 à la pluridisciplinarité.
3-	Une architecture L3 conçue autour de deux parcours et de 4 objectifs, dont deux plus immédiatement « professionnels » : sortie en fin de L3 et Professorat des Ecoles.

Les points les plus faibles :

1-	Une équipe pédagogique non structurée autour de tâches précises (mais seulement autour d'un découpage 1-2-3 /4-5-6).
2-	Des informations manquantes concernant la connaissance de la population étudiante et la répartition des flux en sortie suivant les deux parcours ou les quatre objectifs.
3-	Un projet PPP reprenant le dispositif de l'Université, aux contours un peu flous (UE obligatoires ? optionnelles ? évaluation des compétences transversales ?) si on le décline en termes de la mention. Des UE de « professionnalisation » pas toujours assez resserrées autour des objectifs (formation au métier d'enseignant, sortie en fin de L3, adéquation à l'acquisition de compétences « transversales »). Pas de dispositif relatif à l'évaluation ou l'appréciation de compétences transversales spécifiquement en relation avec la mention.

Recommandations :

<ul style="list-style-type: none">- Une information plus précise concernant l'évaluation des compétences transversales (au-delà d'un dispositif générique mis en place au niveau de l'université) serait souhaitable pour éclairer les points relatifs à cette évaluation, à son appréciation et à l'aide à la professionnalisation. Le rôle très actif (et qui est ici à souligner) des chercheurs de l'équipe dans des opérations du type « Math en Jeans » pourrait être mieux mis en avant dans ce sens.- Des points d'interrogation devraient être clarifiés à l'avenir : place du C2I, de la méthodologie au titre d'UE obligatoire, adéquation des UE à vocation professionnelle avec le parcours Enseignement... Ce parcours Enseignement (S6) devrait être remodelé dans l'optique de la mastérisation.- L'information concernant la répartition des flux suivant les deux parcours de L3 et/ou suivant les quatre objectifs (sortie en fin de licence, masters Mathématiques et Ingénierie mathématique, Parcours enseignement) devrait être renseignée.- Un organigramme de l'équipe de mention structuré autour de tâches précises (PPP, aide au suivi et à la réussite, interface avec le milieu professionnel, etc.) paraîtrait plus adéquat ; telle qu'elle est (réduite à deux enseignants en charge des semestres 1-2-3 et 4-5 -6, l'EPM ne semble pas assez diversifiée autour des tâches.- Un effort devrait être conduit afin d'améliorer la lisibilité des mathématiques dans l'ensemble de l'offre de formation. Les projets de mention « Mathématiques et Lettres » ou « Mathématiques et Philosophie » pourraient dans un premier temps être fondus en un parcours de la licence de Mathématiques. L'ouverture des mathématiques à la pluridisciplinarité (déjà bien présente dans la maquette de la mention) s'en trouverait élargie, en même temps que le décroisement de la discipline et l'accroissement du nombre de débouchés potentiels à l'issue du L3 (concours administratifs).

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B